

COVID-19 :

Message du Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF)



Monsieur Mamadou Ndiaye, Président du CREPMF

La situation sanitaire liée à l'évolution récente de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) dans notre zone pourrait avoir, non seulement des conséquences néfastes sur la santé de nos populations, les économies pré-émergentes de nos pays, mais également sur les entreprises et les ménages.

A cet effet, des mesures ont été prises par les plus hautes Autorités de l'Union afin de prévenir la propagation rapide de cette pandémie et de limiter son impact sur les économies des États membres.

Au niveau du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), prenant en compte les derniers développements intervenus dans l'évolution de la pandémie ainsi que des dispositions sécuritaires et sanitaires mises en œuvre dans le pays du siège, j'ai décidé depuis le 16 mars 2020 :

- de la mise en place d'une Cellule de Crise au sein du Secrétariat Général du CREPMF, chargée, entre autres :
 - d'être en contact avec les services externes en charge de la gestion de la crise dans la ville d'Abidjan ;
 - de la diffusion à l'endroit du personnel de mesures préventives et la mise à sa disposition de gels hydro alcooliques, de masques de protection et de gants ;
 - de l'activation du Plan de Continuité d'Activités, notamment les volets concernant le réaménagement des horaires de travail du personnel puis le télétravail.
- de l'annulation de toutes les missions et du confinement pour quinze jours de tous les agents revenant de missions de pays touchés par la pandémie ;
- de la réduction au strict minimum des réunions en privilégiant les conférences téléphoniques et les courriers électroniques ;
- de la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des contrats de stage ;
- de la mise en congé d'une partie du personnel ;
- de la concertation permanente avec les Structures Centrales (BRVM & DC/BR) et avec l'ensemble de l'écosystème du Marché Financier, pour assurer la continuité des activités.

Par ailleurs, le Secrétariat Général du CREPMF, communiquera à l'ensemble des intervenants (acteurs, émetteurs et investisseurs) les orientations, directives et recommandations du régulateur en vue de renforcer la résilience du marché face à ce choc.

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, une adaptation rapide et efficace de nos habitudes et méthodes de travail est nécessaire. A cet égard, ***le Conseil Régional a pris toutes les dispositions techniques et logistiques à l'effet d'assurer le traitement diligent des dossiers soumis à son appréciation, notamment de demandes de visas des opérations de levées de ressources sur le marché financier régional.***

Le CREPMF reste solidaire, avec les autres Organes et Institutions de l'UMOA et les Etats membres de l'Union, des efforts déployés pour éradiquer cette pandémie et se met à leur disposition pour faciliter davantage la mobilisation des ressources financières par le canal du marché.

Nous compatissons aux douleurs des familles endeuillées, exprimons notre solidarité aux personnes atteintes et encourageons l'ensemble du Corps médical des Etats membres de l'Union dans sa noble mission.

Mamadou NDIAYE

**Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique
et des Marchés Financiers (CREPMF)**